

ROUYN-NORANDA



**Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue**

DEPUIS 1967



CAHIER DE L'ÉTUDIANT

ARTS VISUELS 510.A0

complice
DE VOTRE RÉUSSITE

Ce Cahier de programme de l'étudiant ainsi que les plans de cours sont des documents officiels.

Il est important de les consulter tout au long de vos études et de les conserver pour y référer ultérieurement. Ces documents sont essentiels pour témoigner de la formation que vous avez reçue, notamment si vous changez de programme ou de cégep.

Ce document s'adresse à :

*Étudiants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
inscrits au programme d'études Arts visuels*

Ce document a été réalisé par :

*Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5*

Téléphone : 819 762-0931

Sans frais : 1 866 234-3728

Télécopieur : 819 762-2071

Site Web : www.cegepat.qc.ca

Coordonnateur du programme :

Donald Trépanier

Mise à jour :

Direction des études

2020-08-05

Note : En règle générale, lorsque le contexte le commande, l'emploi du masculin dans ce texte désigne également les hommes et les femmes.

TABLE DES MATIÈRES

LES BUTS DU PROGRAMME	4
FINALITÉ DU PROGRAMME.....	4
BUTS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME	4
EXPLICITATION DES BUTS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME	4
LE PROFIL DU DIPLÔMÉ	7
LA GRILLE DE COURS DU PROGRAMME	8
LA FORMATION GÉNÉRALE DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES	9
VISÉES DE FORMATION.....	9
CONTRIBUTION DE LA COMPOSANTE DE FORMATION GÉNÉRALE AU PROGRAMME D'ÉTUDES DE L'ÉLÈVE	9
COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE.....	10
LA FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE.....	10
COMPÉTENCES DU PROFIL DE LA FORMATION GÉNÉRALE	10
PROFIL DE LA FORMATION GÉNÉRALE	11
CONTRIBUTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE AU PROGRAMME D'ÉTUDES DE L'ÉTUDIANT	11
SUIVI DE L'ATTEINTE DES COMPÉTENCES EN FORMATION GÉNÉRALE	12
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE	12
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE.....	13
LE LOGIGRAMME DU PROGRAMME	14
LA FORMATION SPÉCIFIQUE EN ARTS VISUELS	15
PREMIÈRE SESSION.....	15
DEUXIÈME SESSION	15
TROISIÈME SESSION.....	16
QUATRIÈME SESSION.....	17
L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ESP).....	18
L'ÉPREUVE SYNTHÈSE SPÉCIFIQUE AU PROGRAMME <i>ARTS VISUELS</i>	18
SUIVI DE L'ATTEINTE DES COMPÉTENCES EN FORMATION SPÉCIFIQUE	19

Bienvenue en *Arts visuels* au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Le programme *Arts visuels* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est un programme d'études préuniversitaires qui mène à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) en *Arts visuels*.

Comme tout programme d'études collégiales, il est constitué d'une partie de formation générale et d'une partie de formation spécifique. La formation générale comprend des cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires, partagés par les étudiants de tous les programmes. La formation spécifique comprend l'ensemble des cours propres à votre programme.

Ce Cahier décrit le programme d'études dans lequel vous vous engagez. Il en présente les buts et en décrit les cours. Des tableaux — grille de cours, suivi de l'atteinte des compétences — et un logigramme vous permettent de comprendre comment votre programme d'études est organisé.

Conservez ce cahier, il vous sera utile tout au long de vos études.

Aux nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes en *Arts visuels*,

L'art qui s'exerce aujourd'hui témoigne d'un domaine en pleine évolution. Les matériaux et les outils utilisés sont de natures très diverses et incluent les technologies numériques, de même, les formes et les lieux d'expression sont mouvants et multiples.

Ce programme de deux ans vous offre une connaissance de base en arts visuels et en histoire de l'art et vous amène progressivement vers l'expérimentation d'un processus complet et autonome de création artistique, orienté vers les pratiques actuelles.

Votre créativité et votre sens critique trouveront ici un lieu d'épanouissement.

Notre équipe d'enseignants et d'enseignantes est composée d'artistes dont la pratique soutenue donne lieu à des expositions à caractère régional, national et même international.

Nous sommes heureux et heureuses de vous accueillir et nous souhaitons jouer un rôle important dans cette étape de votre formation.

Au plaisir de vous rencontrer.

L'équipe des enseignants et enseignantes

Les buts du programme¹

Finalité du programme

Le programme *Arts visuels* vise à donner à l'étudiant.e une formation équilibrée qui comprend une formation générale et une formation spécifique en arts plastiques, lui permettant de poursuivre des études universitaires dans des programmes tels que : Arts visuels et médiatiques, Multimédia, Conception d'animation, Enseignement, Histoire de l'art, Design graphique, Design industriel, Design de l'environnement, Communication, Muséologie.

Buts généraux du programme

Les buts généraux du programme sont les suivants :

- se situer à l'égard de la société actuelle et de la culture;
- développer une démarche artistique;
- situer, dans la société, son rôle d'artiste en devenir;
- utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information;
- s'exprimer en utilisant, dans ses propres créations, les éléments du langage visuel;
- mettre en valeur, à travers diverses pratiques, son potentiel artistique;
- présenter et mettre en valeur ses propres créations artistiques;
- démontrer des attitudes favorisant son développement personnel, social et artistique.

Explication des buts généraux du programme

Se situer à l'égard de la société et de la culture — La préoccupation pour la société et la culture sous toutes ses formes est une source d'influence et d'inspiration essentielle au développement de l'artiste en devenir. Au moyen des connaissances générales qu'il a acquises tout au long de sa formation collégiale, l'élève est en mesure de se situer par rapport à sa participation sur le plan social et culturel, ce qui contribue aussi à définir sa démarche artistique.

De plus, l'élève est capable d'analyser, d'interpréter et d'apprécier des œuvres de différentes époques et cultures en utilisant ses connaissances en histoire de l'art et sur les pratiques artistiques. Ses connaissances relatives à l'art contemporain et actuel lui permettent de situer ses propres créations par rapport aux pratiques actuelles. Ainsi, l'élève a acquis des savoirs transdisciplinaires utiles à sa formation artistique et au développement de sa pensée critique.

Développer une démarche artistique—Au terme de sa formation collégiale en *Arts visuels*, l'élève aura amorcé sa réflexion en vue de jeter les bases de sa démarche artistique, bases qui seront approfondies au cours de sa formation universitaire. La démarche artistique comprend le développement d'idées personnelles autour d'un projet de création et le processus itératif inhérent à sa réalisation.

L'élève est capable d'interpréter son travail et d'y poser un regard objectif en rapport avec ses intentions, et de se situer au regard de la société à laquelle il appartient et au regard de l'art actuel. Ainsi, sa compréhension de l'évolution de la culture devient une source d'influence et d'inspiration essentielle au développement de sa démarche.

L'élève peut, de manière autonome, réaliser une production comportant des éléments de recherche, de conception, de concrétisation et de diffusion.

L'élève est également capable d'apprécier, par le raisonnement, son travail. Le but ainsi visé est d'amener l'élève à dégager les récurrences dans son travail, afin de l'inciter à renouveler ses œuvres.

¹ Extraits du devis ministériel Arts visuels 510.A0 (2012) p. 5-7.

Situer, dans la société, son rôle d'artiste en devenir — Par sa connaissance de ce qui se fait dans la société et, particulièrement, en art actuel, l'élève est en mesure d'établir son rôle et ses devoirs en tant qu'artiste en devenir. L'art actuel lui sert d'univers de référence et de fil conducteur. Il guide sa démarche dans la réalisation de ses projets et lui permet de comprendre le monde artistique ainsi que le rôle et les devoirs de l'artiste d'aujourd'hui. De plus, l'élève reconnaît l'importance de l'engagement et de la contribution de l'artiste à l'enrichissement culturel collectif.

L'élève est capable de comprendre, d'apprécier et d'interpréter les œuvres de l'art actuel ayant cours dans la société à laquelle il appartient. Il est en mesure de reconnaître le rôle des institutions culturelles dans la production et dans la diffusion de l'art.

Utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information — L'élève qui étudie en *Arts visuels* effectue des recherches documentaires, et ce, de façon autonome. Il est capable de faire des recherches en bibliothèque et dans des centres de documentation en art, de consulter des ouvrages spécialisés et d'utiliser des outils de recherche informatisés. Ses habiletés sur le plan de la méthode lui permettent d'organiser des recherches et de planifier le travail. Il est capable de trier une masse de renseignements et de faire preuve de jugement critique par rapport à ce qui est juste et à ce qui est erroné. Par sa capacité de synthèse et de rédaction, l'élève peut définir des problématiques globales.

S'exprimer en utilisant, dans ses propres créations, les éléments du langage visuel — L'élève est capable de comprendre et d'interpréter la signification d'œuvres d'art en utilisant les éléments du langage visuel qui comprennent la couleur, la forme, l'espace et la matière. Il est capable d'intégrer les éléments du langage visuel en tenant compte des relations simples et complexes, et de s'approprier la dynamique du langage afin de traduire une intention de création dans divers projets artistiques.

Mettre en valeur, à travers diverses pratiques, son potentiel artistique — L'élève a acquis des habiletés artistiques diversifiées, parmi lesquelles le dessin qui occupe une place prioritaire non seulement en tant que pratique artistique, mais aussi comme moyen de recherche, d'expression de la pensée et de communication. Il est habile dans le dessin d'observation autant que dans le dessin d'expression. La peinture et la sculpture sont aussi au cœur de sa formation. Il connaît également la photographie, de même que l'image numérique.

Les pratiques artistiques requièrent un savoir-faire, sur le plan technique et technologique, qui nécessite l'habileté à concrétiser une production avec dextérité et de façon sécuritaire. Cette habileté suppose une exploitation inventive des particularités des matériaux, des outils et des supports. De plus, l'élève doit être capable de choisir et d'utiliser les outils informatiques nécessaires à la création d'images. Selon les contextes, l'élève peut aussi avoir acquis des habiletés artistiques complémentaires, telles que l'estampe et la vidéographie.

Présenter et mettre en valeur ses propres créations artistiques — L'élève est capable de présenter son travail, de l'expliquer et de le défendre, de même que d'échanger et d'interagir avec ses pairs.

L'élève peut s'exprimer correctement et articuler sa pensée dans un discours cohérent afin de susciter la réflexion et la pensée critique sur son travail. Il sait le faire aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, et il sait utiliser un niveau de langage adapté au type de communication et à son auditoire. L'élève est capable de relater des faits; de formuler, d'exposer et de transmettre ses idées; de discuter et d'argumenter. Ses communications reposent sur la maîtrise des normes en matière de structure, d'orthographe, de syntaxe et de terminologie.

L'élève est en mesure d'exposer ses travaux parce qu'il a acquis des habiletés relatives à l'accrochage, à l'éclairage et à la mise en salle d'œuvres d'art.

Démontrer des attitudes favorisant son développement personnel, social et artistique — L'élève démontre des attitudes qui lui seront utiles au cours de sa vie professionnelle artistique :

- l'éthique, qui l'engage à soutenir le droit d'auteur et à respecter la propriété intellectuelle;
- la créativité, qui l'incite à penser et à s'exprimer différemment;
- l'ouverture d'esprit et la capacité d'adaptation à des situations nouvelles, qui l'amènent à accepter d'être déstabilisé, de revoir ou, même, de transformer son travail;

- la curiosité, qui l'amène à s'intéresser à autrui et à s'ouvrir au monde;
- la persévérance, la motivation, l'effort et la détermination, qui lui donnent la capacité à faire évoluer une idée, à ne pas penser strictement aux résultats immédiats et à court terme, surtout lorsqu'il s'agit de projets;
- le sens critique, qui se traduit par une appréciation raisonnée de son travail et de celui des autres, et par la capacité à exprimer, avec une idée ou une opinion, son accord autant que son désaccord.

Le profil du diplômé

Le programme d'études *Arts visuels* offre à l'étudiant.e une formation équilibrée, qui comprend la formation générale et spécifique en arts visuels. Cette formation permet à l'étudiant.e de poursuivre des études universitaires dans des programmes tels que : *Arts visuels et médiatiques, Multimédia, Conception d'animation, Enseignement, Histoire de l'art, Design graphique, Design industriel, Design de l'environnement, Communication, Muséologie.*

Synthèse des buts généraux et des intentions éducatives

Au terme de ses études en *Arts visuels*, l'étudiant.e sera apte à :

- *mettre en valeur et présenter diverses pratiques artistiques et son potentiel artistique;*
- *se situer à l'égard de la société actuelle et de la culture artistique;*
- *utiliser des méthodes de travail et de recherche (conventionnelles et technologies numériques) de façon responsable et adéquate;*
- *s'exprimer en utilisant, dans ses créations, les éléments du langage visuel;*
- démontrer des attitudes favorisant son développement personnel, social et artistique.

Synthèse des compétences essentielles du programme

L'étudiant.e devra démontrer qu'il ou qu'elle possède une compétence de base à produire de la signification en arts visuels dans un contexte d'art actuel en étant apte à :

- *apprécier, explorer, appliquer différentes techniques (dessin, peinture, sculpture, photographie, technologies numériques) comme mode de création artistique;*
- *présenter l'intégration de ses acquis en arts visuels.*

Synthèse des visées de la formation collégiale

- Résoudre des problématiques;
- Exercer sa créativité;
- S'adapter à des situations nouvelles;
- Exercer son sens des responsabilités;
- Communiquer;
- Démontrer un sens critique;
- Développer une pratique réflexive sur ses savoirs et son agir.

Qualités et aptitudes

- Intérêt pour la culture et les arts;
- Créativité, goût pour la recherche;
- Curiosité intellectuelle et sensorielle;
- Affinité avec l'expérimentation manuelle et les technologies numériques.

La grille de cours du programme

510.A0 Arts visuels (Rouyn-Noranda)

		Pondération			Unités	Préalables
		T	L	P		
1^{re} session						
109-101-MQ	Activité physique et santé	1	1	1	1	
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2 1/3	
601-101-MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2 1/3	
604-10x-MQ	Langue anglaise I	2	1	3	2	
510-412-AT	Dessin d'observation	1	2	1	1 1/3	
510-414-AT	Exploitation chromatique	1	2	2	1 2/3	
510-415-AT	Techniques, procédés et matériaux	1	2	1	1 1/3	
510-416-AT	Langage visuel	1	2	1	1 1/3	
520-411-AT	Histoire de l'art et méthodologie	2	1	2	1 2/3	
Heures de travail par semaine :		45	14	14	17	15
2^e session						
340-102-MQ	L'être humain	3	0	3	2	340-101-MQ
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2 1/3	601-101-MQ
604-A0x-AT	Langue anglaise II	2	1	3	2	604-10x-MQ
510-422-AT	Dessin et modèle vivant	1	2	1	1 1/3	510-412-AT
510-423-AT	Images numériques et photographie	1	2	1	1 1/3	
510-424-AT	Procédés et projet en peinture	1	2	1	1 1/3	
510-425-AT	Procédés et projet en sculpture	1	2	1	1 1/3	510-415-AT
510-426-AT	Activité d'intégration	1	2	2	1 2/3	Tous les cours de formation spécifique de la 1 ^{re} session et être inscrit à tous les cours de la 2 ^e session
520-421-AT	Lecture d'œuvres d'art	2	1	2	1 2/3	520-411-AT
Heures de travail par semaine :		45	15	13	17	15
3^e session						
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0	2	1	1	
601-103-MQ	Littérature québécoise	3	1	4	2 2/3	601-102-MQ
601-888-02	Épreuve uniforme de français					
com-001-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
510-432-AT	Création actuelle en dessin ¹	1	2	1	1 1/3	510-422-AT
510-433-AT	Dessin et animation numérique ¹	1	2	2	1 2/3	510-423-AT
510-434-AT	Création actuelle en peinture 1	1	2	2	1 2/3	510-414-AT, 510-416-AT
510-435-AT	Création actuelle en sculpture 1	1	2	2	1 2/3	510-415-AT, 510-416-AT
510-436-AT	Portfolio	2	1	1	1 1/3	510-426-AT et être inscrit à tous les cours de la formation spécifique de la 3 ^e session
520-431-AT	Art contemporain et actuel	2	1	2	1 2/3	520-411-AT
Heures de travail par semaine :		45	13	14	18	15
4^e session						
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1	1	1	1	109-101-MQ, 109-102-MQ
340-ACP-AT	Éthique et politique	3	0	3	2	340-102-MQ
601-ABx-AT	Communication	2	2	2	2	601-103-MQ
com-002-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
510-443-AT	Tendances actuelles	1	2	1	1 1/3	510-436-AT
510-444-AT	Création actuelle en peinture 2	1	2	2	1 2/3	510-434-AT
510-445-AT	Création actuelle en sculpture 2	1	2	2	1 2/3	510-435-AT
510-446-AT	Projet synthèse	1	2	3	2	Tous les cours du programme Arts visuels
Épreuve synthèse de programme (ESP)						
Heures de travail par semaine :		41	12	12	17	14

¹ Le cours 510-433-AT doit être suivi en même temps ou avant le cours 510-432-AT.

La formation générale dans les programmes d'études²

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à occuper une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les curriculums de formation desquels sont issus les programmes d'études relèvent du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, responsable de l'établissement et de la mise en œuvre des programmes d'études. Les établissements d'enseignement, pour leur part, assurent cette mise en œuvre et élaborent les activités d'apprentissage qui en résultent.

Les programmes d'études menant au diplôme d'études collégiales (DEC) sont constitués de deux grandes composantes : la formation générale et la formation spécifique. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule à la formation spécifique en favorisant le développement de compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études.

Visées de formation

Trois visées de formation caractérisent la composante de formation générale des programmes d'études, soit :

- Former la personne à vivre en société de façon responsable.
- Amener la personne à intégrer les acquis de la culture.
- Amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

Celles-ci font partie des visées de la formation collégiale et concourent de façon particulière à leur actualisation. À ce titre, ces trois visées interpellent la composante de formation spécifique des programmes d'études. En facilitant la complémentarité des composantes de formation générale et spécifique, elles contribuent à la cohérence des programmes d'études, dans le respect de leurs finalités et des objectifs d'une formation de qualité.

Contribution de la composante de formation générale au programme d'études de l'élève

La composante de formation générale contribue au développement de douze compétences. Celles-ci sont associées à trois visées de formation dans un profil intitulé *Contribution de la formation générale au programme d'études de l'élève* présenté à la page suivante. Ces compétences rendent compte des résultats globaux attendus de l'élève au terme de sa formation générale.

Le profil illustre le caractère à la fois spécifique et complémentaire des disciplines inscrites au sein de la formation générale, soit :

- **Français, langue d'enseignement et littérature**

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, a pour objet de stimuler l'imagination, d'aiguiser la sensibilité et d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel. Elle vise aussi à améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir, et à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique essentielles au travail intellectuel. Elle est conçue dans la perspective de permettre à l'élève de maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation, de mieux s'exprimer oralement et par écrit, et de mieux se situer par rapport à son milieu culturel, afin de favoriser sa participation en tant que citoyen responsable dans la société (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2009, p. 7).

² Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2009). *Formation générale commune, propre et complémentaire aux programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales*, Québec, Enseignement supérieur, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, 70 pages.

- **Philosophie**

L'enseignement de la philosophie au collégial vise à former la personne pour elle-même tout en la préparant à assumer, de manière autonome, ses responsabilités sociales, politiques et professionnelles. À travers la lecture d'œuvres philosophiques et l'exercice des règles du raisonnement, cet enseignement forme la personne à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité. L'enseignement de la philosophie au collégial vise également à amener l'élève à prendre en considération et à discuter les acquis de la civilisation occidentale (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2009, p. 15).

- **Anglais, langue seconde**

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'élève à augmenter sa maîtrise de la langue anglaise, à s'ouvrir à une autre culture et à faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'élève devra acquérir, au collégial, des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2009, p. 33).

- **Éducation physique**

L'enseignement de l'éducation physique au collégial vise principalement le développement global de la personne. Cet enseignement a aussi pour objectif de contribuer à son éducation, à sa santé et à sa qualité de vie en l'amenant à vivre de façon responsable dans la société et à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière et suffisante de l'activité physique (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2009, p. 47).

Composantes de la formation générale

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'élève. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme d'études sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante.

La formation générale complémentaire

La formation générale complémentaire permet à l'élève de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études. Elle comprend deux cours au choix de l'étudiant.e parmi les domaines suivants : Sciences humaines, Culture scientifique et technologique, Langue moderne, Langage mathématique et informatique, Art et esthétique, Problématiques contemporaines (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2009, p. 5).

Compétences du profil de la formation générale

Les douze compétences du profil de la formation générale orientent la formation et représentent des cibles d'apprentissage qui traduisent des points de rencontre et de complémentarité entre les différentes disciplines. Mises en relation avec les visées de formation, les compétences du profil sont portées de façon particulière par chaque discipline dans des activités d'apprentissage et d'évaluation qui en attestent l'acquisition. Cette contribution des disciplines se manifeste à des degrés divers dans les buts disciplinaires, de même que dans les objectifs et les standards (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2009, pages 3-4).

Profil de la formation générale

Contribution de la formation générale au programme d'études de l'étudiant

VISÉES DE FORMATION	LA FORMATION GÉNÉRALE VISE À AMENER L'ÉTUDIANT À :
Former la personne à vivre en société de façon responsable	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. • Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique. • Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir. • Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif. • Assumer ses responsabilités sociales.
Amener la personne à intégrer les acquis de la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive. • Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie. • Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en humanités issus d'époques ou de courants d'idées différents. • Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.
Amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer sa communication dans la langue seconde. • Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentaire • Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

À titre indicatif, le Ministère a identifié cinq compétences communes de base qu'il souhaite associer aux visées de formation :

- Résoudre des problèmes
- Exercer sa créativité
- S'adapter à des situations nouvelles
- Exercer son sens des responsabilités
- Communiquer

Suivi de l'atteinte des compétences en formation générale

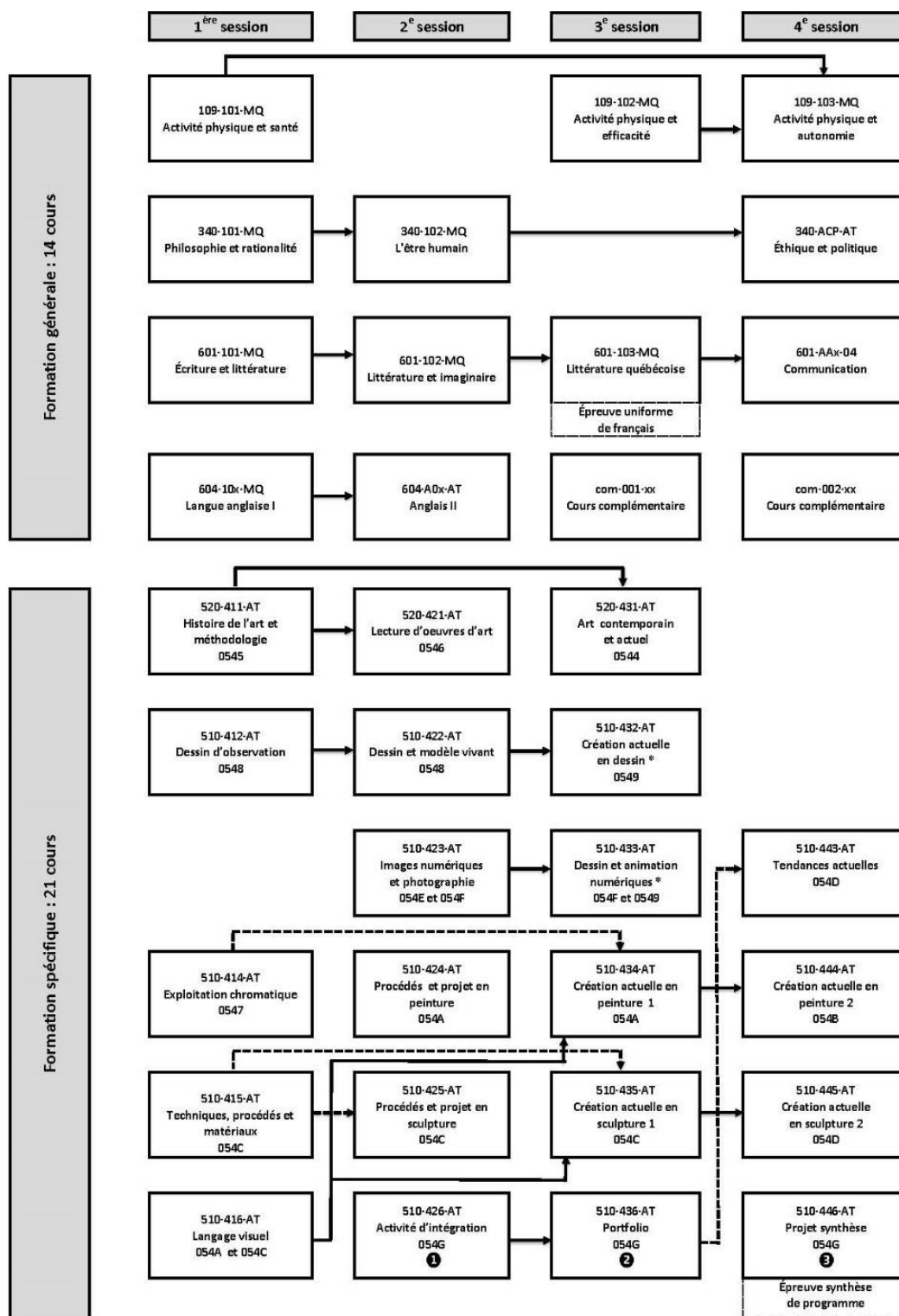
Formation générale commune

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	Écriture et littérature	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époque et de genres variés	601-102-MQ	Littérature et imaginaire	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époque et de genres variés	601-103-MQ	Littérature québécoise	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	Philosophie et rationalité	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	L'être humain	
4SA0	Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (niveau I)	604-100-MQ	Anglais de base	
4SA1	Communiquer en anglais avec une certaine aisance (niveau II)	604-101-MQ	Langue anglaise et communication	
4SA2	Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (niveau III)	604-102-MQ	Langue anglaise et culture	
4EP0	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	Activité physique et santé	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-102-MQ	Activité physique et efficacité	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	Activité physique et autonomie	

Formation générale propre

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EFP	Produire différents types de discours oraux écrits liés au champ d'études de l'étudiant	601-AAx-AT	Communication et (...)	
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-ACP-AT	Éthique et politique	
4SAP	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau I)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau I)	
4SAQ	Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant ses formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau II)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau II)	
4SAR	Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau III)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau III)	

Le logigramme du programme



① Préalables : Tous les cours de formation spécifique de la 1^{ère} session et être inscrit à tous les cours de la 2^e session.

② Préalables : Activité d'intégration et être inscrit à tous les cours de formation spécifique de la 3^e session.

③ Préalables : Tous les cours du programme doivent être en voie de réussite.
* Le cours 510-433-AT doit être suivi en même temps ou avant le cours 510-432-AT.

La formation spécifique en Arts visuels

Première session

510-412-AT Dessin d'observation

Dans ce cours, l'étudiant.e apprend à représenter le monde réel par l'utilisation de techniques spécifiques au dessin. Il ou elle expérimente les modes de représentation d'objets et de lieux à partir de l'observation et de la mémoire. Il ou elle réalise des croquis, des esquisses, ainsi que des dessins d'analyse et de rendu.

510-414-AT Exploitation chromatique

Dans ce cours, l'étudiant.e prend connaissance du système de perception des couleurs. Il ou elle apprécie de façon juste l'atmosphère propre à chaque contraste coloré. Ces connaissances de base lui permettent un usage pertinent de la couleur dans ses œuvres.

Lors d'exercices pratiques et d'un projet qui s'inscrit dans la collectivité, l'étudiant.e crée des effets de couleurs originaux dans une perspective artistique.

510-415-AT Techniques, procédés et matériaux

Dans ce cours, l'étudiant.e applique des techniques d'assemblage et de finition en sculpture de façon sécuritaire et avec méthodologie dans une perspective de création artistique.

Il ou elle apprend à reconnaître des matériaux, des procédés et des techniques et à les utiliser adéquatement. Il ou elle s'initie au processus de création par la réalisation d'exercices et d'un projet en sculpture.

510-416-AT Langage visuel

Dans ce cours, l'étudiant.e s'initie à différentes approches d'idéation et de création. Il ou elle exploite de façon inventive et judicieuse les éléments du langage plastique dans un contexte de signification visuelle, par la réalisation d'exercices et de projets en peinture et en sculpture.

520-411-AT Histoire de l'art et méthodologie

Dans ce cours, l'étudiant.e applique une méthode propre à la recherche en histoire de l'art. Il ou elle analyse différentes œuvres couvrant la période du XVe au XVIIIe siècle, de la Renaissance au Néoclassicisme.

Il ou elle apprend à analyser, à mettre en contexte des œuvres de différentes époques et à donner une juste interprétation de leur signification.

Deuxième session

510-422-AT Dessin et modèle vivant

Dans ce deuxième cours de dessin, l'étudiant.e approfondit sa compréhension à représenter le monde réel par l'expérimentation soutenue du dessin d'observation portant sur le corps humain. Il ou elle applique des techniques spécifiques au dessin d'observation.

Tout au long de ce processus, l'étudiant.e intégrera une organisation judicieuse des éléments du langage plastique dans sa production en dessin.

510-423-AT Images numériques et photographie

La caméra numérique est un outil dont les possibilités sont multiples dans la production visuelle. Dans ce cours, l'étudiant.e apprend à connaître et à exploiter la photographie et le logiciel Photoshop dans une optique de création. Ce cours permet à l'étudiant.e de s'initier à la photographie et d'approfondir sa compréhension de ce médium par la réalisation d'exercices et d'un projet créatif en photographie.

510-424-AT Procédés et projet en peinture

Dans ce cours, l'étudiant.e développe une pratique en utilisant des procédés techniques propres à la peinture. À travers des exercices et un projet, il ou elle apprend à formuler une intention de création. Il ou elle réalise un projet et présente son travail en utilisant le langage plastique.

510-425-AT Procédés et projet en sculpture

Dans ce cours, l'étudiant.e développe une pratique en sculpture en utilisant les procédés de façonnage et de moulage simple. À travers des exercices et un projet, il ou elle apprend à formuler une intention de création. Il ou elle réalise un projet et présente son travail en utilisant le langage plastique.

510-426-AT Activité d'intégration

Amorcée précédemment dans le cours Langage visuel, l'intégration inventive et judicieuse des éléments du langage visuel dans une production artistique se réactive dans la pratique par la création de deux œuvres multidisciplinaires.

Les choix effectués par l'étudiant.e doivent être justifiés par un regard analytique sur sa production, lui permettant d'identifier ses forces et les points à améliorer.

Ce cours constitue une première étape d'intégration de l'ensemble des acquis de l'étudiant.e en arts visuels.

520-421-AT Lecture d'œuvres d'art

Dans ce cours, l'étudiant.e aborde l'interprétation des œuvres d'art visuel, en relation avec les principaux courants du XIXe et du XXe siècle. Il ou elle analyse des œuvres d'art visuel et développe un commentaire critique et cohérent tout en respectant les règles du français écrit.

Troisième session**510-432-AT Création actuelle en dessin**

Dans ce cours, l'étudiant.e s'engage dans un processus de création actuelle. Il ou elle utilise de façon personnelle les particularités du dessin en lien avec la signification visuelle.

Son autonomie croissante lui permet d'énoncer des intentions de création, de planifier des recherches, de produire des œuvres et de justifier ses choix plastiques, organisationnels et techniques, en regard du sens de l'œuvre.

À travers la conception d'une œuvre dessinée, il ou elle explore les possibilités expressives du dessin et développe une œuvre d'où émergera un style personnel.

510-433-AT Dessin et animation numériques

Dans ce cours, l'étudiant.e apprend à appliquer et à exploiter les outils informatiques dans une optique de création visuelle, en respectant les règles d'éthique par rapport à la propriété intellectuelle.

Par le biais de la tablette graphique, d'un logiciel d'animation, de la caméra numérique et d'un logiciel de traitement de l'image, il ou elle sera amené.e à réaliser des dessins numériques, une animation image par image et à traiter des images numériques.

510-434-AT Création actuelle en peinture 1

Dans ce cours, l'étudiant.e s'engage dans un processus de création actuelle. Il ou elle utilise de façon personnelle les particularités de la peinture en lien avec la signification visuelle.

Son autonomie croissante lui permet d'énoncer des intentions de création, de planifier des recherches, de produire des œuvres et de justifier ses choix plastiques, organisationnels et techniques, en regard du sens de l'œuvre.

510-435-AT Création actuelle en sculpture 1

Dans ce cours, l'étudiant.e s'engage dans un processus de création actuelle. Il ou elle utilise de façon singulière les particularités de la sculpture en lien avec la signification visuelle.

Son autonomie croissante lui permet d'énoncer des intentions de création, de planifier des recherches, de produire des œuvres et de justifier ses choix plastiques, organisationnels et techniques, en regard du sens de l'œuvre.

510-436-AT Portfolio

Dans ce cours l'étudiant.e réalise et présente un portfolio qui démontre ses acquis en arts visuels. Il ou elle présente ses réalisations lors d'une activité publique.

Il ou elle gère l'ensemble de son projet de diffusion en concertation avec le professeur.

Ce projet de diffusion permet à l'étudiant.e de reconnaître l'ensemble des connaissances et habiletés acquises lors des cours de la première année.

520-431-AT Art contemporain et actuel

Dans ce cours, l'étudiant.e prend connaissance de la pluralité des modes de création contemporains et actuels dans les productions québécoises, canadiennes et internationales. Il ou elle apprécie et analyse le rôle et la place de l'artiste dans la société.

Il ou elle développe son sens critique par une justification pertinente de son point de vue en basant son analyse sur les ressources documentaires et la méthodologie appropriée.

Quatrième session**510-443-AT Tendances actuelles**

Ce cours offre à l'étudiant.e un complément de formation en l'initiant plus spécifiquement à des approches artistiques liées aux tendances actuelles. Ces approches sont : le land art, la performance et les arts médiatiques. Il ou elle exploite des modes de création en tendances actuelles dans une perspective de démarche artistique, en se référant aux œuvres historiques, contemporaines et actuelles. Il ou elle devra diffuser sa production.

510-444-AT Création actuelle en peinture 2

À partir de ses acquis, l'étudiant.e est maintenant placé.e dans un contexte de réalisation d'œuvres à caractère poétique, impliquant une autonomie plus grande.

Il ou elle exploite des modes de création actuels en peinture dans une perspective de démarche artistique, en se référant aux œuvres historiques, contemporaines et actuelles. Il ou elle devra diffuser sa production.

510-445-AT Création actuelle en sculpture 2

À partir de ses acquis, l'étudiant.e est maintenant placé dans un contexte de réalisation d'œuvres à caractère poétique, impliquant une autonomie plus grande.

Il ou elle exploite des modes de création actuels en sculpture dans une perspective de démarche artistique, en se référant aux œuvres historiques, contemporaines et actuelles. Il ou elle devra diffuser sa production.

510-446-AT Projet synthèse (Épreuve synthèse de programme)

Dans une approche de travail autonome, l'étudiant.e crée, diffuse et évalue une œuvre personnelle en démontrant l'intégration de ses acquis en arts visuels.

Il ou elle gère l'ensemble de son projet. Tout au long du développement de son projet, il ou elle devra faire preuve de persévérance et démontrer son sens critique.

Ce cours sanctionne l'ensemble des compétences acquises au long de la formation en arts visuels et il est directement relié à l'obtention du diplôme collégial.

L'épreuve synthèse de programme (ESP)

Chaque cours du programme, autant de la formation générale que de la formation spécifique, est centré sur des objectifs et un contenu spécifiques. Cependant, il est important de lier les nombreux apprentissages relevant de différents savoirs de l'étudiant.e : savoir, savoir-faire et savoir être.

La formation générale de l'étudiant.e cible la formation de la personne par l'acquisition et le développement d'habiletés génériques, l'appropriation d'attitudes souhaitables et l'acquisition d'un fonds culturel. Quant à elle, la formation spécifique vise l'acquisition et le développement d'une capacité d'expression et de création, appuyée d'habiletés techniques et technologiques et d'une capacité de conceptualisation et de confrontation de sa pratique avec les œuvres d'époques et de cultures différentes.

Ces deux parties de la formation forment un tout puisqu'elles concourent à faire de l'étudiant.e finissant.e une personne compétente dans la pratique artistique, selon le niveau souhaitable pour entreprendre des études universitaires.

Dans cette perspective, le but de l'épreuve synthèse est donc de permettre à l'étudiant.e de démontrer des capacités d'analyse, de synthèse et de critique propres à l'intégration des différents savoirs.

L'épreuve synthèse spécifique au programme *Arts visuels*

Lors de la quatrième session, l'étudiant.e s'inscrit au cours Projet synthèse. Ce cours porte essentiellement sur une démarche autonome de création et de diffusion. Il permet à l'étudiant.e de développer dans un cadre précis, un projet personnel de création, qui servira à vérifier sa capacité à intégrer de façon cohérente et pertinente les apprentissages du programme.

La réussite du programme d'études est conditionnelle à la réussite de cette épreuve.

Suivi de l'atteinte des compétences en formation spécifique

COMPÉTENCE À ATTEINDRE	COURS CONTRIBUTANT À L'ATTEINTE DE LA COMPÉTENCE
0544 Apprécier des modes de création contemporains et actuels.	520-431-AT Art contemporain et actuel
0545 Appliquer une méthode propre à l'histoire de l'art.	520-411-AT Histoire de l'art et méthodologie
0546 Interpréter des œuvres propres à l'art visuel de différentes époques.	520-421-AT Lecture d'œuvres d'art
0547 Créer des effets de couleurs dans une perspective artistique.	510-414-AT Exploitation chromatique
0548 Représenter, par le dessin d'observation, des modèles vivants, des objets et des lieux.	510-412-AT Dessin d'observation 510-422-AT Dessin et modèle vivant
0549 Exploiter le dessin comme mode de création.	510-432-AT Création actuelle en dessin 510-433-AT Dessin et animation numériques
054A Appliquer des techniques de peinture dans une perspective de création.	510-416-AT Langage visuel 510-424-AT Procédés et projet en peinture 510-434-AT Création actuelle en peinture 1
054B Exploiter des modes de création actuels en peinture dans une perspective de démarche artistique.	510-444-AT Création actuelle en peinture 2
054C Appliquer des techniques de sculpture dans une perspective de création.	510-415-AT Techniques, procédés et matériaux 510-416-AT Langage visuel 510-425-AT Procédés et projet en sculpture 510-435-AT Création actuelle en sculpture 1
054D Exploiter des modes de création actuels en sculpture dans une perspective de démarche artistique.	510-445-AT Création actuelle en sculpture 2 510-443-AT Tendances actuelles
054E Créer des images photographiques dans une perspective artistique.	510-423-AT Images numériques et photographie
054F Appliquer des techniques de traitement de l'image numérique comme mode de création artistique.	510-423-AT Images numériques et photographie 510-433-AT Dessin et animation numériques
054G Démontrer l'intégration de ses acquis en arts visuels.	510-426-AT Activité d'intégration 510-436-AT Portfolio 510-446-AT Projet synthèse

Des attitudes qui font toute la différence!

Une fois atteint le palier collégial, un certain nombre d'attitudes peuvent faire toute la différence entre l'échec et la réussite. Certaines attitudes sont en effet fondamentalement nécessaires au succès de tout projet éducatif.

De la part de chaque étudiant qui choisit de fréquenter le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, nous attendons :

- qu'il fasse dès le départ le choix du Cégep dans le but précis de continuer à apprendre et qu'il définisse sur cette base son propre *Projet éducatif* individuel;
- qu'il fasse constamment l'effort d'apprendre et qu'il se sente responsable de la réussite de son projet;
- qu'il accorde la priorité absolue à la réalisation de son *Projet éducatif*.

Extrait du *Projet éducatif* du Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue.

De l'admission à la sanction...

Pour obtenir des informations et faire des choix éclairés concernant votre cheminement scolaire, consultez votre aide pédagogique individuel :

Julie Tremblay
Campus de Rouyn-Noranda
Bureau 3321
819 762-0931, poste 1605

Pour prendre rendez-vous auprès d'elle, contactez Annie Robitaille,
bureau 3323, poste 1613 ou Valérie Bisson, bureau 3323, poste 1612.



**Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue**

www.cegepat.qc.ca



www.facebook.com/CegepAbitibiTemiscamingue